

été dans l'extrémité des maladies ; et, ajoute la Vénérable Mère, le curé de la côte de Beaupré entendit jusqu'à huit cent confessions générales.

Cependant M. Pierre Boucher avait été député en France par les habitants pour exposer au Roi la triste situation du pays. Il revint au Canada l'année suivante, accompagné d'un officier français, M. Dumont. Ce dernier a consigné dans son journal de voyage ses impressions sur l'aspect du pays. Voici ce qu'il dit de la côte de Beaupré : « Ce nous fut une navigation ravissante en montant la rivière, depuis le cap Tourmente jusqu'à Québec, de voir de part et d'autre, l'espace de huit lieues, les fermes et les maisons de la campagne bâties par nos Français tout le long de ces côtes : à droite les seigneuries de Beaupré, de Beauport, de Notre-Dame des Anges ; et à la gauche, cette belle île d'Orléans, qui continue à se repeupler heureusement d'un bout à l'autre.

(A suivre.)

Les Religieuses de Jésus-Marie en France (1)

(Extraits de l'Union catholique de Rodez (France).

(Août 11)

Les Dames de Jésus-Marie. — Une fâcheuse nouvelle s'est répandue rapidement à Rodez ces jours derniers. Les religieuses de Jésus-Marie, qui donnaient aux jeunes filles de notre ville et du département une si excellente éducation, quittent la France pour aller demander asile à une terre plus hospitalière pour les Congrégations religieuses.

Cette décision est une conséquence de la loi d'association.

Elle affligera profondément tous ceux qui ont vu de près le dévouement et les précieuses qualités de ces éducatrices distinguées.

(1) Nous remercions les Rvdes Dames de Jésus-Marie, du couvent de Sillery, qui ont bien voulu nous communiquer cet intéressant article.